



RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

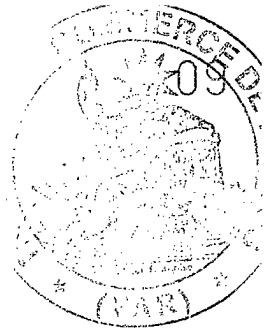
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00365
Numéro SIREN : 414 099 911
Nom ou dénomination : PANTHER

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2017 sous le numéro de dépôt 2454



PAMTHER

SARL AU CAPITAL DE 100.000 €
SIEGE SOCIAL : 615 Bld du Cerceron
83700 SAINT RAPHAEL

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

- 5 JUL. 2017

RCS FREJUS : B 414 099 911 (97 B 365)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 17 MAI 2017 A 14 H 00

N° 2017 B 2454

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016)

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT
ET LE DIX-SEPT MAI A QUATORZE HEURES

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES

NOMS	NOMBRE DE PARTS	EMARGEMENT
Cyril ESCOFFIER	400	
France ESCOFFIER Née CASAVECCHIA	50	
Marcel ESCOFFIER	25	
Jeannine ESCOFFIER Née AULAS	25	
TOTAL	500	Parts de 200 € chacune

Total égal au nombre de parts composant le capital social.

Etant précisé que ce tableau tient lieu de feuille de présence.

Monsieur Cyril ESCOFFIER, gérant de la Société préside la séance et met à la disposition de l'Assemblée :

- ✓ Le rapport de gestion de la gérance
- ✓ L'inventaire et les comptes annuels des exercices clos les 31 DECEMBRE 2016
- ✓ Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223.19 du Code de Commerce
- ✓ Le texte des projets de résolutions

Le gérant rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

ORDRE DU JOUR

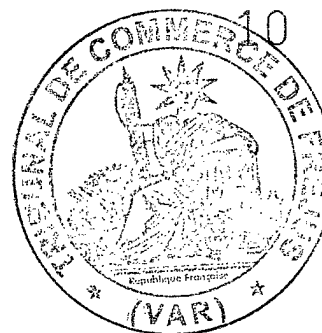
- ✓ Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016
- ✓ Quitus à la gérance
- ✓ Affectation du résultat
- ✓ Rémunération de la gérance
- ✓ Conventions visées à l'article L.223.19 du Code de Commerce
- ✓ Questions diverses

Le gérant donne ensuite lecture du Rapport de la Gérance, commente les comptes clos les 31 DECEMBRE 2016 et répond aux différentes questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, le gérant met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'Ordre du Jour.

fe EN ES

RESOLUTIONS



PREMIERE RESOLUTION EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 lesquels font apparaître un BENEFICE de 66.501 €.

UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION QUITUS A LA GERANCE

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu :

. du Bénéfice de l'exercice 66.501 €
. du Report à Nouveau 382 €

Le Résultat affectable s'élève à 66.883 €

que l'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit :

. Au poste "Autres Réserves" 66.000 €
. Au poste "Report à Nouveau" 883 €
66.883 €

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividende au cours des trois précédents exercices se sont élevées à :

EXERCICE	DIVIDENDE	DIVIDENDE APRES ABATTEMENT
2014	20 000 €	12 000 €
2013	22 600 €	13 560 €
2012	70 830 €	42 498 €

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'Assemblée Générale précise que le montant global des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal s'est élevé à 112 €.

UNANIMITE

FE

(Handwritten signatures)

QUATRIEME RESOLUTION
REMUNERATION DE LA GERANCE

L'Assemblée Générale approuve la rémunération versée à la gérance au cours de l'exercice clos les 31 DECEMBRE 2016 soit la somme de 74.527 €. Elle approuve également la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires pour un montant de 29.694 €, la somme de 6.453 € au titre de la Loi Madelin .

UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223.29 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport Spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.223.19 du Code de Commerce, déclare l'approuver purement et simplement.

UNANIMITE

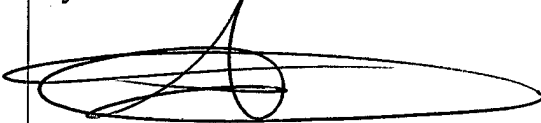
SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes aux fins d'accomplir les formalités requises par ce qui précède.

UNANIMITE

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE.

Cyril ESCOFFIER



France ESCOFFIER



Marcel ESCOFFIER



Jeannine ESCOFFIER



PAMTHER

SARL AU CAPITAL DE 100.000 €
SIEGE SOCIAL : 615 Bld du Cerceron
83700 SAINT RAPHAEL

N° 217 92454

RCS FREJUS : B 414 099 911 (97 B 365)

--
TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 17 MAI 2017 A 14 H 00

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016)

PREMIERE RESOLUTION

EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 lesquels font apparaître un BENEFICE de 66.501 €.

DEUXIEME RESOLUTION

QUITUS A LA GERANCE

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu :

. du Bénéfice de l'exercice	66.501 €
. du Report à Nouveau	<u>382 €</u>

Le Résultat affectable s'élève à 66.883 €

que l'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit :

. Au poste "Autres Réserves"	66.000 €
. Au poste "Report à Nouveau"	<u>883 €</u>
	66.883 €

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividende au cours des trois précédents exercices se sont élevées à :

EXERCICE	DIVIDENDE	DIVIDENDE APRES ABATTEMENT
2014	20 000 €	12 000 €
2013	22 600 €	13 560 €
2012	70 830 €	42 498 €

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'Assemblée Générale précise que le montant global des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal s'est élevé à 112 €.

QUATRIEME RESOLUTION
REMUNERATION DE LA GERANCE

L'Assemblée Générale approuve la rémunération versée à la gérance au cours de l'exercice clos les 31 DECEMBRE 2016 soit la somme de 74.527 €. Elle approuve également la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires pour un montant de 29.694 €, la somme de 6.453 € au titre de la Loi Madelin .

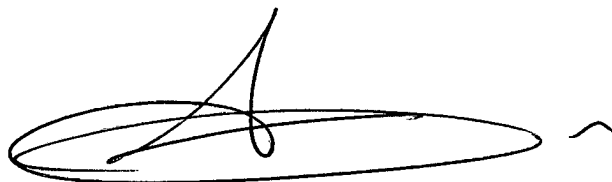
CINQUIEME RESOLUTION
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223.29 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport Spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.223.19 du Code de Commerce, déclare l'approuver purement et simplement.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes aux fins d'accomplir les formalités requises par ce qui précède.

Le gérant,
Cyril ESCOFFIER



Désignation de l'entreprise : SARL PANTHER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 615 BOULEVARD DU CERCCRON 83700 ST RAPHAEL Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 4 1 4 0 9 9 9 1 1 0 0 0 2 9 Néant *

				Exercice N clos le		N-1		
				13 1 1 2 2 0 1 6		13 1 1 2 2 0 1 5		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	23 454	AG	23 454			
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	104 377	AS	86 642	17 735	24 550	
	Autres immobilisations corporelles	AT	99 000	AU	43 178	55 821	49 223	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
Autres participations	CU		CV					
Créances rattachées à des participations	BB		BC					
Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières*	BH	30 267	BI		30 267	20 267		
TOTAL (II)	BJ	257 098	BK	153 275	103 823	94 040		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	112 767	BM		112 767	123 437
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	425 026	BY	9 789	415 237	281 146
		Autres créances (3)	BZ	55 867	CA		55 867	25 386
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	354 000	CG		354 000	416 497	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	117 988	CI		117 988	141 414	
	TOTAL (III)	CJ	1 065 649	CK	9 789	1 055 860	987 880	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 322 747	IA	163 064	1 159 683	1 081 920		
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	30 267	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
 DÉPÔT DU
 - 5 JUIL. 2017

N° 217 B 245 4

certifié conforme à l'original

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

Désignation de l'entreprise : SARL PANTHER

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.00.....0.00.....)	DA	100 000		100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762		762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	615 000		510 000
	Report à nouveau	DH	382		3 416
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	66 501		101 966
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	782 645		716 144
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 974		25 388
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	4 500		4 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 084		7 216
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	237 788		172 934
	Dettes fiscales et sociales	DY	131 032		154 540
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	660		1 198	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	377 038		365 775	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 159 683		1 081 920	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	377 038		365 775	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : SARL PANTHER		Exercice N		Exercice (N-1)		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG	2 581 282	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		2 581 282	FK		FL	2 581 282
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 632	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 923	
	Autres produits (1) (11)					FQ	84	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 586 921
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	442 060	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	10 670	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	818 860	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	50 439	
	Salaires et traitements*					FY	929 751	
	Charges sociales (10)					FZ	242 829	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	19 316
				} - dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	9 789
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	129	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 523 844	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	63 077	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 673	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	4 673	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	309	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	309	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 364	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	67 442	
							125 243	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL PANTHERNéant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 340	3 630	3 630	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 042	5 000	5 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 382	8 630	8 630	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 920	1 468	1 468	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	291	6 327	6 327	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 211	7 795	7 795	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 171	835	835	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices *		HK	7 112	24 112	24 112	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 604 976	2 707 789	2 707 789	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 538 475	2 605 823	2 605 823	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	66 501	101 966	101 966	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	22 382	26 228	26 228
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	6 808			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 808			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A6					
	A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe			7 211	13 382		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
PERTE S/EXERC. ANTERIEUR			6 808			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	977
Total	977

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	13 202
Total	13 202

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	117 988
Total	117 988

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus